



LE CONGRÈS

# EAU EN TENSION ÉLUS SOUS PRESSION



VERS UNE DÉMOCRATIE DE L'EAU  
" NOUVELLE VAGUE " POUR ACCÉLÉRER L'ACTION



En partenariat avec



## L'eau dans la planification - *Zoom sur les SCoT*

Eve ZIMMERMANN

*Directrice du SCoT de la Région de Strasbourg*

*Référente Grand Est FédéSCoT*





## Place et rôle du SCoT

*Gouvernance*

*Document*

## Évolution de l'intégration de l'eau dans le SCoT

*Enjeu technique et environnemental devenu enjeu transversal et sociétal*

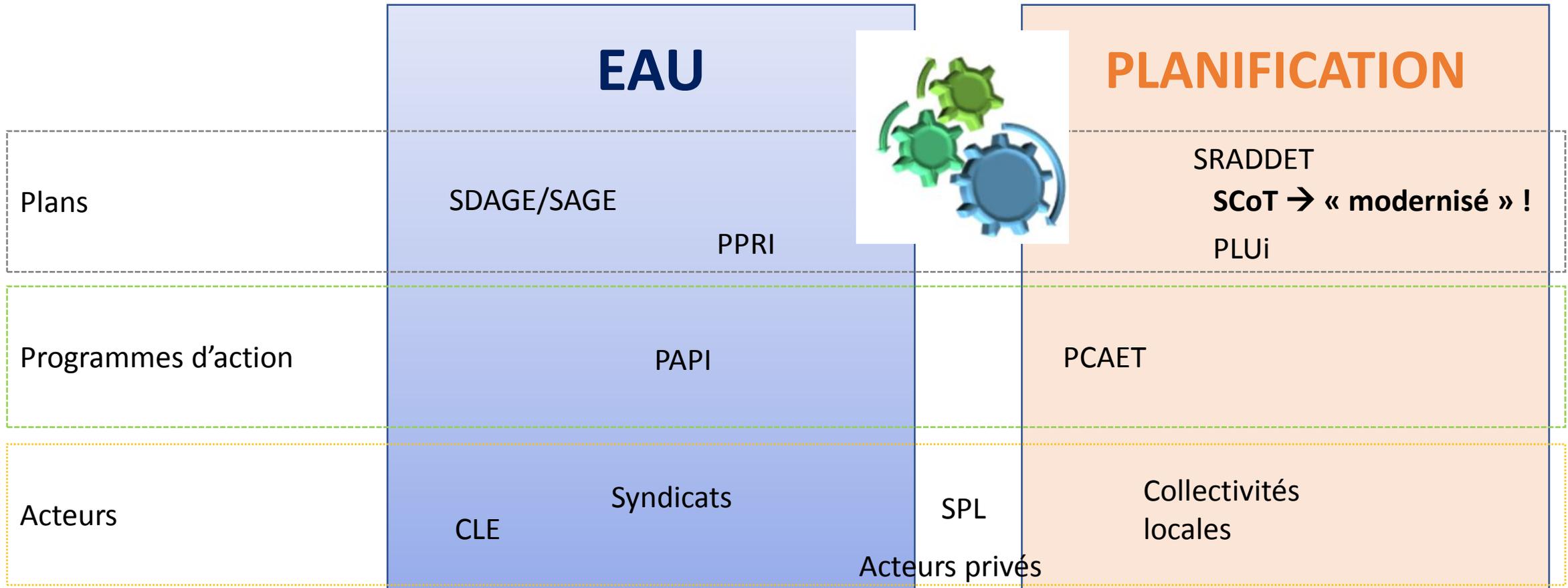
## Exemples de pratiques et réflexions SCoT

## Perspectives

En partenariat avec



29, 30 novembre et 1<sup>er</sup> décembre 2023 - Nancy



En partenariat avec



29, 30 novembre et 1<sup>er</sup> décembre 2023 - Nancy



## La place et le rôle du SCoT pour la ressource en eau

- **SCoT intégrateur (SDAGE-PGRI 2022-2027)**
- **Informer-sensibiliser**
  - ✓ Outil de gouvernance – lien entre acteurs
  - ✓ Accompagnement (fiches, guides)
- **S'inscrire dans la séquence ERC :**
  - ✓ Encadrer les aménagements
  - ✓ Permettre de faire des choix si conflits entre différents enjeux
- **Prendre en compte le changement climatique et organiser la résilience et le changement climatique**

En partenariat avec



29, 30 novembre et 1<sup>er</sup> décembre 2023 - Nancy



CONTEXTE LOCAL + BESOINS + CHOIX POLITIQUES

STRATÉGIE de territoire

Document SCoT  
« volet » EAU

## Milieux

ZH  
TVB

PROTÉGER

Les milieux aquatiques et humides

PRÉSERVER la fonctionnalité écologique des cours d'eau

## Ressource

qualitative  
et quantitative

PROTÉGER l'alimentation en eau potable

PRÉVENTION face aux pollutions

*Aires d'alimentation  
des captages  
Assainissement*

## Risque

RÉDUIRE la vulnérabilité au risque

ADAPTER le territoire

Prisme « Grenelle » :  
**préservation de la biodiversité**

ET

Prisme du changement climatique :  
**atténuation, adaptation et résilience**



## SCoT de l'Agglomération de Metz (SCOTAM)

**Fiche outil** « L'eau : un atout pour aménager l'espace public, une ressource à préserver » (2020)

## SCoT des Vosges Centrales

**Guide** « faire de l'eau un atout pour le développement » (2019)

## SCoT de l'Alsace du Nord (SCOTAN)

**Matinée** « Une ressource vitale et menacée, L'eau, notre prochain défi en Alsace du Nord ! » (2023)

## SCoT des Territoires de l'Aube

**Etude** « Risque inondation et urbanisme » (2015)

## SCoT du Grand Rovaltain

L'eau, **fil rouge** de la révision qui s'engage

Et Grenoble... et Strasbourg... : focus

# SCoT engagés *quelques exemples, non exhaustifs*



Syndicat Mixte du SCoT des Vosges Centrales



En partenariat avec



29, 30 novembre et 1<sup>er</sup> décembre 2023 - Nancy



## Méthode et gouvernance

- **Un sujet « eau » ancien** dans le SCoT de la Greg
  - Une Communauté de l'eau créée en 2007 permettant aux acteurs de l'eau de travailler ensemble \_ échelle SCoT
  - Depuis 2020, une thématique eau souvent fil rouge dans les débats et les différentes scènes du SCoT ; thématique Ressource portée par les élus :
    - une **reconnaissance de l'expertise SCoT de la Greg** en tant que territoire test dans le bassin Rhône Méditerranée Corse avec des chantiers identifiés et largement subventionnés par l'Agence de l'eau depuis 2007, et en sus par l'Ademe depuis 2020
    - une participation pour le compte de la Fédé des SCoT au Plan Eau...
- **Un mode de travail très ouvert et participatif**
  - S'appuyant en permanence sur des **groupes de travail techniques très larges**
    - Composition : EPCI, Etat, Département, CAUE, Sage, Contrat de rivières, BE (partenariat public privé,...), appui de l'agence d'urbanisme et de scientifiques / experts
  - De nombreux **temps informatifs et d'échanges pour les élus**
    - visites de terrain, ateliers, séminaires thématiques...
  - Des **chantiers et des publications**
    - Bilan besoins ressources AEP, gestion intégrée des eaux pluviales (rédaction d'un journal à destination des élus, observatoire territorial), ERC « rendre la ville perméable un enjeu des SCoT », la sensibilité au changement climatique, un outil d'adaptation : l'exemple du SCoT de la Greg », démarche TACCT, ...
  - Une reprise dans le SCoT des acquis et des résultats pour **nourrir** celui-ci (leviers identifiés, grands questionnements), avec une vision transversale

En partenariat avec



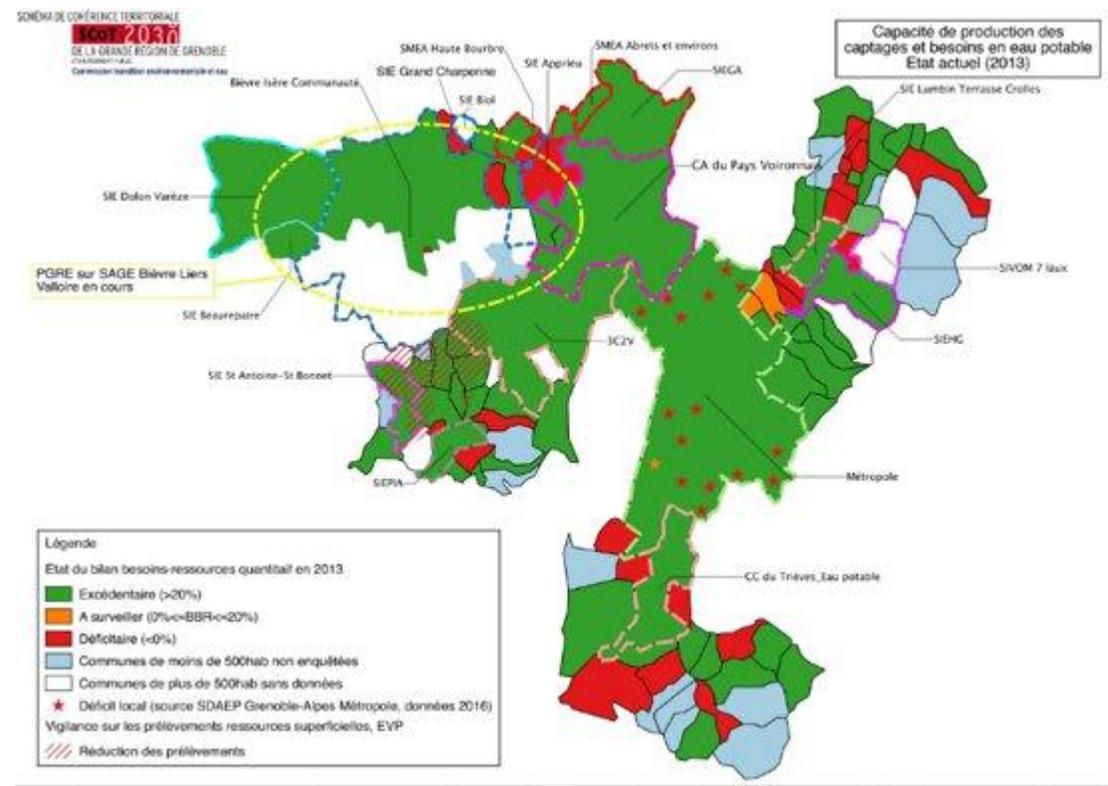
29, 30 novembre et 1<sup>er</sup> décembre 2023 - Nancy



Ce que dit le SCoT : veiller à la **gestion quantitative des ressources** : les DUL doivent justifier de leur capacité d'alimentation en eau potable. Pour les secteurs déficitaires, des objectifs de suspension de l'urbanisation et/ou de recherche de solution de sécurisation.



## Enjeux quantitatifs - bilan besoins ressources AEP 2012 + 2018



### Les travaux du SCoT

Un Bilan Besoin Ressources (BBR) de l'alimentation en eau réalisé dans le cadre de l'élaboration du SCoT (2012) avec réactualisation lors du bilan en 2018 = une photographie et une vision prospective pour les 20 à 30 ans à venir  
**Une situation s'améliorant globalement** du fait de mesures prises (amélioration des rendements,..), **mais des disparités locales qui persistent** (problématique d'étiage en hausse liée au dérèglement climatique)

Une démarche départementale qui démarre sur la ressource en eau intégrant les incidences du changement climatique (avec les syndicats gemapiens) - Des 1<sup>er</sup> résultats attendus fin 2023 / 1<sup>er</sup> trimestre 2024

En partenariat avec



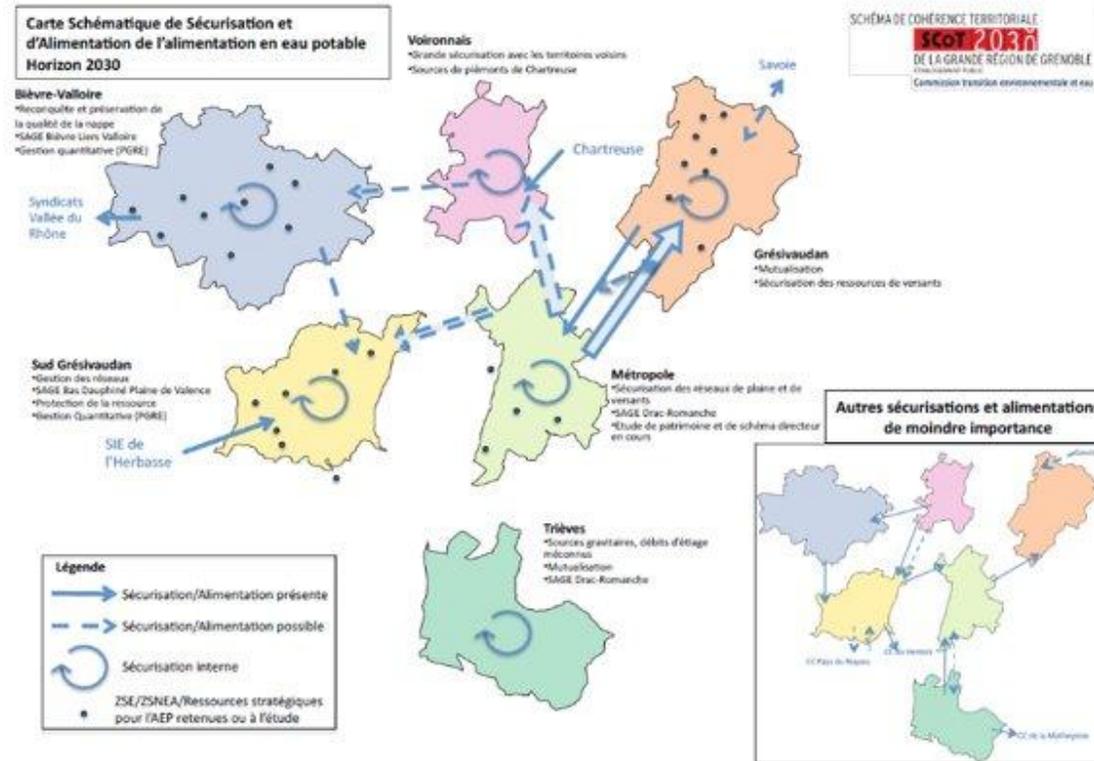
Données 2017-2018 - Bilan du SCoT

29, 30 novembre et 1<sup>er</sup> décembre 2023 - Nancy



Le SCoT demande aux collectivités de mettre en place des plans de sécurisation des réseaux d'eau potable en se référant au cadre global donné par celui du SCoT

## Un plan de sécurisation de l'alimentation en eau potable



Associer le confortement de l'urbanisation à l'amélioration de la structuration intercommunale sur la sécurité de AEP

Un **objectif d'interconnexion** issu du BBR de l'AEP

Un **cadre connu et partagé** par tous, commençant à être mis en œuvre, mais quid du suivi / **coordination inter territoire** ?

Une **nécessité d'actualisation** du BBR et du **plan de sécurisation à pas de temps régulier** associé à des **besoins de connaissance** au regard du changement climatique

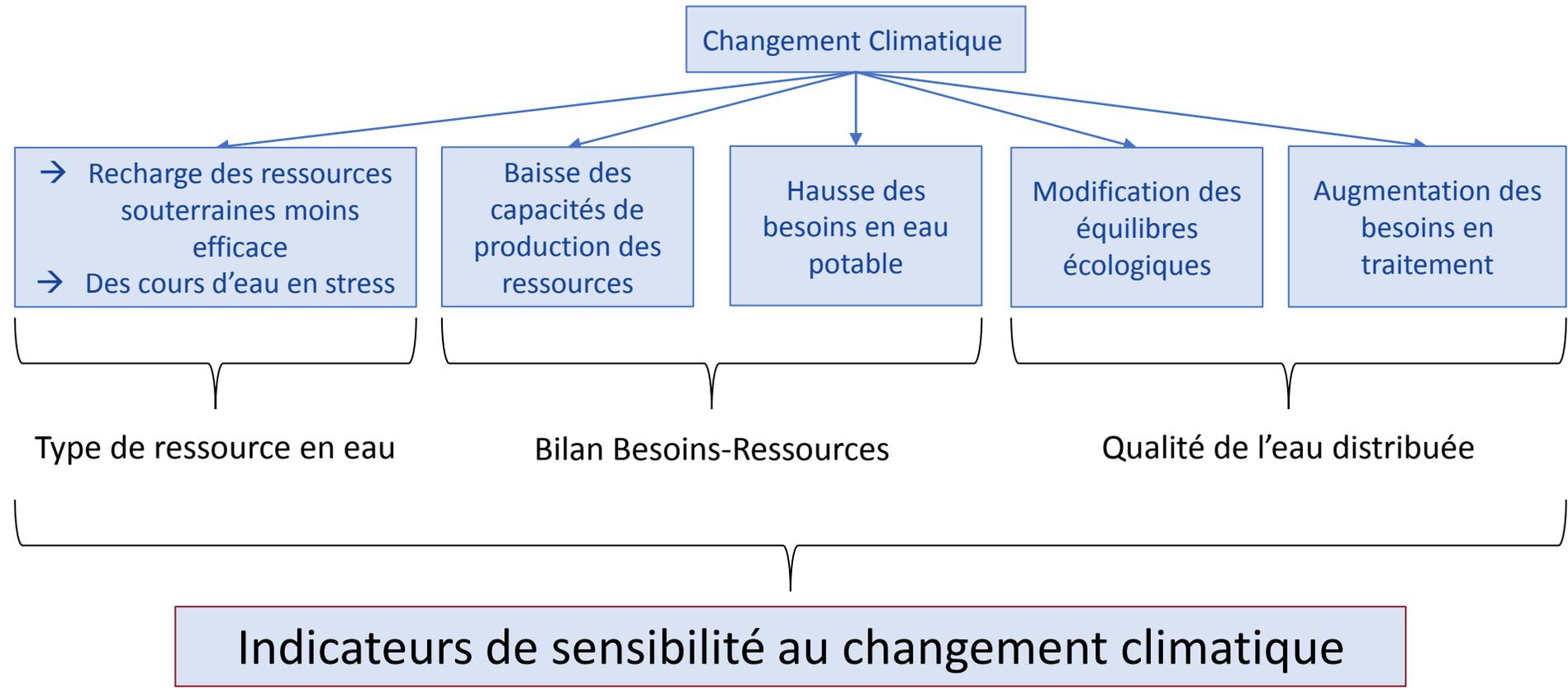
**Partage de l'eau/ usage de l'eau : un enjeu majoré par le dérèglement climatique**

Une **nécessité de prendre l'eau dans toutes ses composantes** (eau AEP, agricole, industrielle, touristique...) avec un travail à conforter sur la **vulnérabilité des territoires** au regard du dérèglement climatique (hausse des T°, sécheresse, précipitation) - Une **prise en compte des évolutions** (exemple les zones de sauvegarde en eau instaurées par le SDAGE)

Un **dialogue à instaurer** à l'échelle inter territoriale

# Sensibilité au changement climatique

## Exemple de l'alimentation en eau potable des territoires

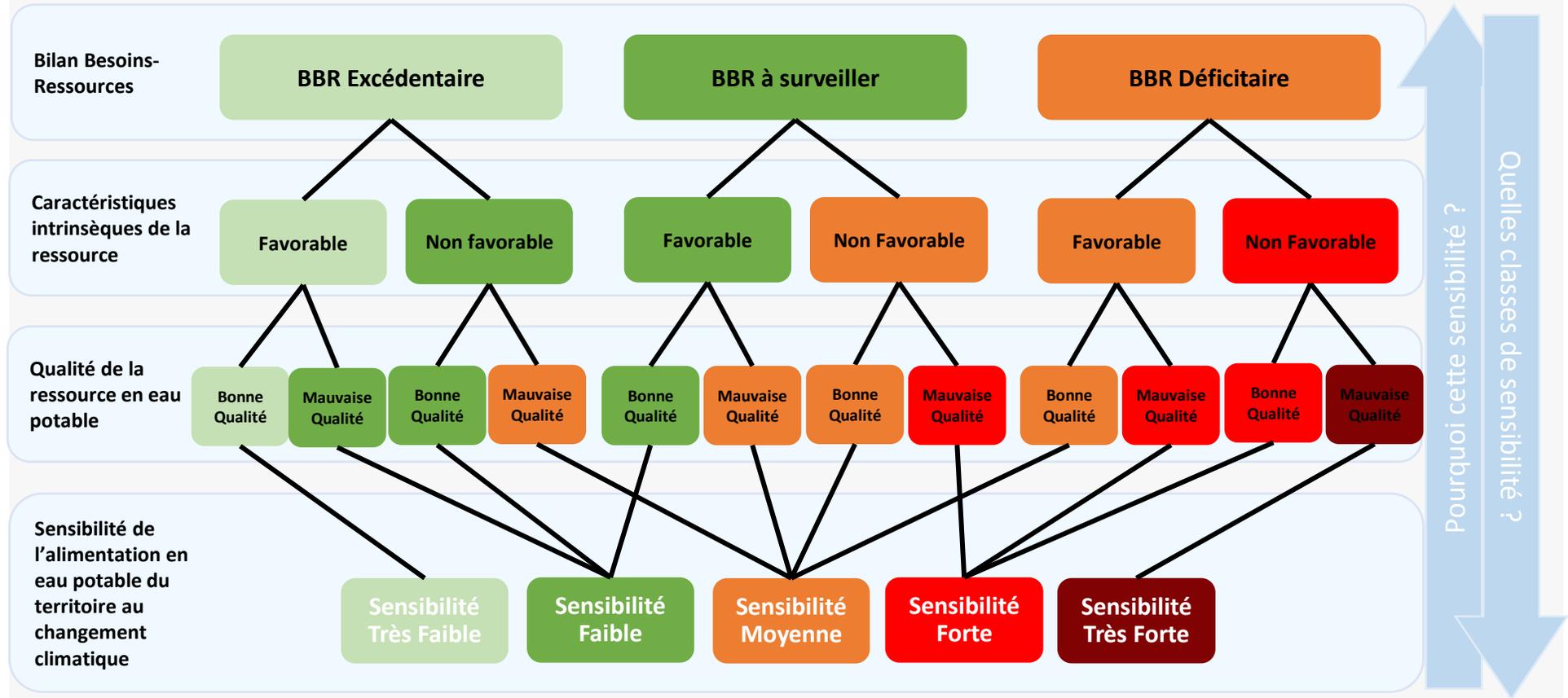


# Clé de lecture Sensibilité AEP au changement climatique

## Légende des classes de sensibilité



### Lecture de la sensibilité sur un territoire ou partie de territoire





# Sensibilité au changement climatique de l'alimentation en eau potable du territoire du SCoT 2017

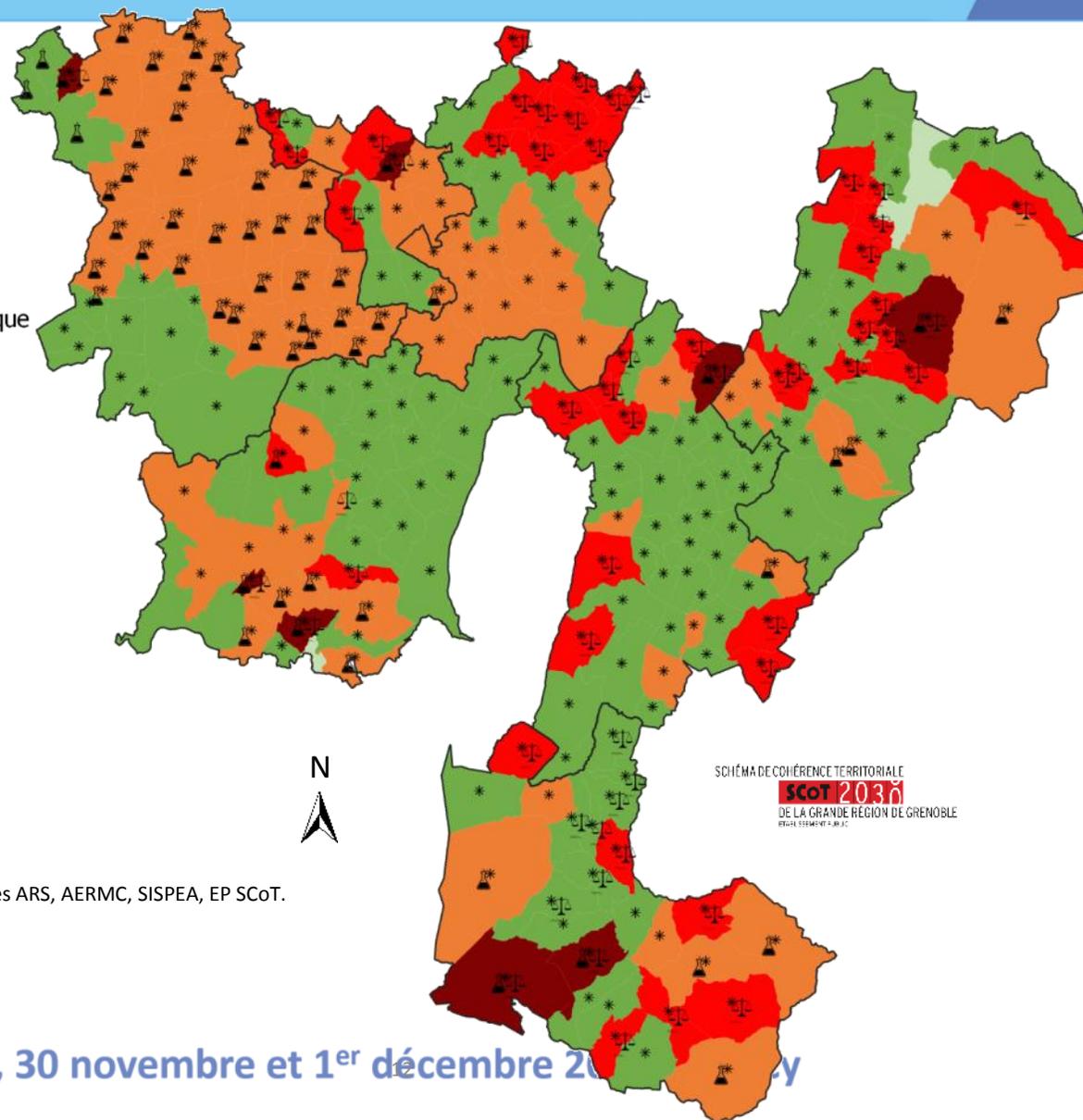
## Légende

Sensibilité au changement climatique de l'alimentation en eau potable

- Très Faible
- Faible
- Moyenne
- Forte
- Très Forte

Causes de la sensibilité

-  BBR déficitaire
-  Qualité dégradée
-  Type de ressource non favorable



Source : Traitement EP SCoT d'après données ARS, AERMIC, SISPEA, EP SCoT.

En partenariat avec



29, 30 novembre et 1<sup>er</sup> décembre 2017



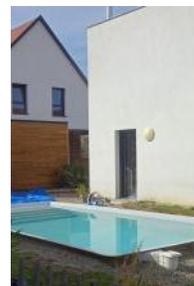


Outre la **gestion de l'eau et des milieux aquatiques**, l'eau est aussi une **composante du cadre de vie** (le paysage, la qualité de l'eau), et présente un **enjeu majeur en termes de santé et de résilience face au changement climatique** : effet rafraîchissant, tensions sur la ressource pour la biodiversité mais également les activités économiques (navigabilité du Rhin, agriculture, etc.), épisodes climatiques (sécheresse, orages/inondations, etc.).

Territoire du SCOTERS  
Enjeux sur la ressource



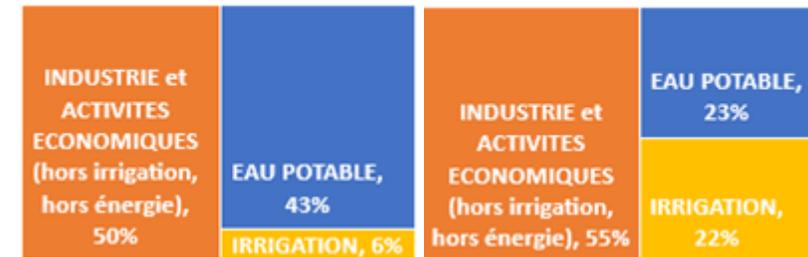
ÉCONOMIE - BIODIVERSITÉ - URBAIN



Prélèvements d'eau en 2020  
(hors énergie, barrage, canaux) source : BNPE

SCOTERS 2020

Alsace 2020



En partenariat avec



29, 30 novembre et 1<sup>er</sup> décembre 2023 - Nancy



Territoire du SCOTERS  
Prise en compte du risque

Des risques  
qui s'accroissent

et se complexifient  
Sécheresse  
Chaleur  
Pollutions

Impact sur le vivant  
et les modes de vie  
Donc sur l'aménagement du territoire





L'eau : reconquête quantitative de la ressource.  
Risque de déficit local d'après modélisation 2100

Source : Etat quantitatif des ressources en eau du Grand Est, septembre 2022

	Bassin Bruche Ehn Andlau (n°11)	Ill Rhin (n°20)
Eau Potable	Impact majeur. Difficultés d'approvisionnement. Besoin de définir une stratégie	Recharge des nappes en baisse significative mais l'hydraulicité de surface se maintient
Industrie	Impact économique majeur car forte baisse de l'hydraulicité (refroidissement) ou du changement climatique (filière bois)	Impacts peu sensibles
Agriculture	Impact majeur abreuvement besoin en eau des cultures => mutation complète de l'agriculture nécessaire pour s'adapter à la raréfaction de la ressource	
Canaux	Impact majeur : difficultés à assurer la continuité. Réflexion incontournable sur le devenir des canaux	une hydraulicité plutôt en hausse. Pas d'impact sensible sur la navigation.
Mesures fin 2100	Changement de pratiques culturales moins consommatrices. Obligatoire : arbitrage de partage de la ressource et plan de réduction de prélèvement, diversification approvisionnement	Changement de pratiques culturales moins consommatrices. Recommandé : arbitrage de partage de la ressource et plan de réduction de prélèvement, étanchéification canaux, ressources de substitution

En partenariat avec



29, 30 novembre et 1<sup>er</sup> décembre 2023 - Nancy



## Infiltration

*Sortir du « tout tuyaux »*

Adapter les formes urbaines

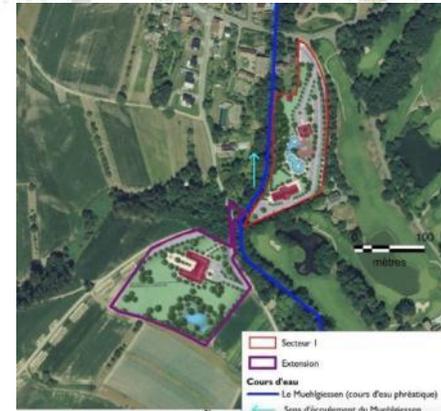
*L'eau, partie intégrante des projets*

Exemples :

ZAC/lotissements, stationnements, places, cimetières, etc.  
aires de jeux avec de l'eau

« jardin de pluie » (collecte des eaux pluviales, espace ludique et de fraîcheur, lieu d'observation de la biodiversité)

Territoire du SCOTERS  
L'eau : faire « avec »



En partenariat avec



29, 30 novembre et 1<sup>er</sup> décembre 2023 - Nancy



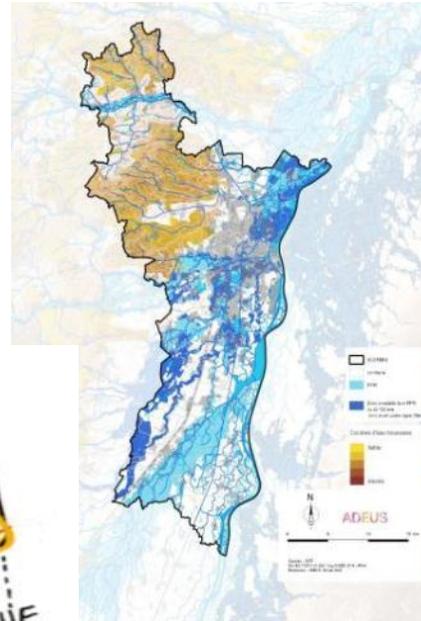


## Axe 1 : Un territoire SOLIDAIRE

**3** Un projet de territoire favorable à la **santé**, à la **qualité de vie** et au bien-être de la population

Intégrer/ne pas opposer écologie et aménagements urbains

- ✓ Développer un urbanisme favorable à la **santé**
- ✓ Réduire la **vulnérabilité**



SCOTERS en révision



## **4** Renforcer la **NATURE** comme socle fondamental

Conforter le rôle des espaces naturels, pour une bonne santé humaine et environnementale

- ✓ Protéger et valoriser les **ressources naturelles**
- ✓ Faire des **espaces de nature et d'eau** une composante fondamentale du **cadre de vie**
- ✓ Préserver l'**identité** des territoires en valorisant les paysages et le patrimoine bâti

## Axe 2 : Un territoire RESSOURCE

En partenariat avec



## Quelles évolutions proposer dans le SCOTERS en révision ?

*PAS (débattu en mars 2023) : Axe 2 « territoire Ressource » + Axe 1 « territoire Solidaire »*

*DOO : ateliers en cours*



- Mise à jour des cartographies dont TVB
- Protéger les AAC
- Préserver les zones humides
- Risque inondation et CEB : intégrer les travaux des EPCI + liens PPRI
- Eaux pluviales : privilégier l'infiltration (avec certaines exceptions)
- Nature en ville et solutions fondées sur la nature
- Désimperméabilisation
- Conditionner urbanisation à capacité suffisante Eau/Assainissement
- Mesures d'économie d'eau
- ...

En partenariat avec



29, 30 novembre et 1<sup>er</sup> décembre 2023 - Nancy



## La ressource en eau : enjeu central dans les domaines environnementaux, sociétaux et économiques

### 1 - Des questionnements

Comment mieux protéger la ressource en eau ?

Quelles adaptations des politiques d'aménagement et de planification au regard du changement climatique ?

Comment réduire les vulnérabilités au changement climatique et développer la résilience des territoires ?

### 2 - Des leviers

**Lutter contre l'artificialisation des sols et l'imperméabilisation des sols** (diminuer les îlots de chaleur urbaine - lutter contre la pollution de l'eau, l'augmentation du ruissellement - remédier à la perte de biodiversité ... ) avec notamment l'application de la **stratégie ÉVITER-RÉDUIRE-COMPENSER**

**Mettre en œuvre le principe de SOBRIÉTÉ** (partage des usages, définition des priorités, changement de comportement...)

**Restaurer les milieux humides et maintenir les continuités écologiques**

### 3 - Des pistes de travail

Rendre **plus prescriptives les mesures et recommandations**

**Inciter à un travail de sensibilisation et de communication** (caractère épuisable de la ressource, approche systémique)

**Œuvrer pour des trajectoires d'adaptation au changement climatique** des territoires

**Prendre en compte les évolutions réglementaires** (Plan Eau, la Loi Climat et Résilience ...)

S'appuyer sur la **mise en œuvre du ZAN** (la nature en ville, lutte contre l'artificialisation et l'imperméabilisation des sols)

## Perspectives

Connaissance  
Sensibilisation  
Encadrement  
Liens

### SCoT (document)

- ERC
- Sobriété

### Gouvernance

- Assurer un **dialogue** interterritorial et interprofessionnel
- **Accompagner vers l'adaptation**
- **Valoriser**

En partenariat avec



29, 30 novembre et 1<sup>er</sup> décembre 2023 - Nancy